Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260604-DP_2026_052-DE

FOUGÈRES AGGLOMÉRATION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE
DP_2026_052

DECISION DE LA PRESIDENTE
DP_2026_052 – VIREMENT DE CREDITS N°1 – BUDGET PRINCIPAL

La Présidente,

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales,
Vu les dispositions financières et comptables de la M57,
Vu la délibération 2026.064 du 9 mars 2026 portant vote des budgets primitifs 2026,

DÉCIDE :

- **D'AUTORISER** le virement de crédits suivant sur le budget principal :

Chapitre	Article/opération	Intitulé article	Montant
011	6238	Divers communication Déveco	- 4 000,00
65	65748	Apurement Fonds résistance	4 000,00
011	6281	Cotisations Environnement	- 5 400,00
011	615228	Réparations autres bâtiments Environnement	- 2 000,00
011	60622	Carburants Environnement	- 200,00
65	65888	Apurement rattachements recettes	7 600,00
011	6065	Acquisitions ouvrages	- 100,00
67	673	Annulation titres 2025	100,00
45	4581 - 2126	Opération 2126	- 13 000,00
45	4581 - 2124	Opération 2124	7 000,00
45	4581-2125	Opération 2125	6 000,00

- **D'INFORMER** les services de l'Etat
- **DE NOTIFIER** le Trésorier de Fougères Collectivités,
- **D'INFORMER** le Conseil d'Agglomération lors d'une prochaine réunion du Conseil.

Fait à La Selle-en-Luitré, le 16/06/2026

Alice LEBRET
Présidente

FOUGERES AGGLOMERATION